



Economie & Développement

ARCEP
Participez à l'enquête satisfaction client via USSD *800#, Appel au 8000, Application mobile «arcep» sur play store/ apple store ou sur le Web : www.arcep.tg

BIMENSUEL D'INFORMATION ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

N° 217 du 30 Mai 2022 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



LA TV A ENFIN SON APPLICATION

CANAL+

APPLICATION INCLUSE DANS VOTRE ABONNEMENT, DECOUVREZ-LA VITE !

myCANAL



Pénurie de la farine de blé

Le Togo cherche une alternative à la fabrication du pain à base de farine de manioc



OTR



CREDAF et le Forum Mondial impriment aux administrations fiscales les risques d'optimisation fiscale et d'évasion fiscale

BANQUE ET FINANCES

Coris Holding et IB Bank Togo vont soutenir la feuille de route gouvernementale 2020-2025



FILIÈRE ANANAS

Une opportunité pour l'emploi des jeunes au Togo



CAMPAGNE DE REBOISEMENT AU TOGO



21 millions plants ciblés en 2022

AFRICAN BANKER AWARDS 2022

Prof. Benedict Oramah nommé "Banquier africain" et Dr. Vera Songwe "African Banker Icon"

ECO FLASH

BANQUES ET FINANCES :
Le Trade Finance Global
et EMEA Finance
décernent d'importantes
récompenses à
Afreximbank



African Export-Import Bank (Afreximbank) a reçu le prix de la Meilleure banque multilatérale de développement lors de la remise des prix du commerce international de Trade Finance Global (TFG) 2022. Cette récompense a été remise aux dirigeants de la banque lors de la réunion annuelle mondiale de TFG, qui s'est tenue à Washington, le 4 mai 2022. Pour la sixième année consécutive, les TFG International Trade Awards 2022, en coopération avec la BAFT, reconnaissent l'excellence de ceux qui ont apporté une contribution exceptionnelle au commerce et à la finance, dans le monde. Afreximbank a obtenu la première place dans la catégorie de la Meilleure banque multilatérale pour son soutien aux pays africains dans la résolution des problèmes économiques, financiers et sanitaires découlant de la pandémie de la Covid-19. C'est la première fois qu'une institution africaine remporte cette reconnaissance face à une concurrence mondiale. Afreximbank se félicite également d'avoir été récompensée à quatre reprises lors des EMEA Finance Achievement Awards 2021. Afreximbank a été récompensée pour ses opérations de titrisation et de financement structuré pour le compte des plus grandes entreprises de la région EMEA. C'est la deuxième fois qu'Afreximbank est récompensée par EMEA Finance. La banque a remporté les prix suivants : Meilleure opération de financement structuré en faveur du développement durable : garantie d'engagement d'achat anticipé de 2 milliards \$ pour African Vaccine Acquisition Trust, Meilleure opération de financement structuré en Afrique du Nord : Les facilités syndiquées multitranches de 700 millions \$ de Canal Sugar, Opération de financement structuré la plus innovante dans la région EMEA : prêt à terme et financement du commerce extérieur de 220 millions \$ pour Lucara Botswana, Meilleur prêt syndiqué supranational : Le prêt triennal de 1,2 milliard \$ d'Afreximbank. Par ailleurs, la 16e édition des African Banker Awards qui s'est déroulée le 25 mai 2022 à l'hôtel Kempinski, à Accra, au Ghana a nommé Prof. Benedict Oramah Banquier africain de l'année pour son immense travail de développement d'Afreximbank et pour avoir fait d'elle l'une des principales banques en termes de réponse au Covid-19 en fournissant les liquidités et les solutions nécessaires à l'acquisition de vaccins, ainsi que pour son rôle de premier plan dans la création des conditions indispensables pour permettre aux entreprises de profiter de l'AfCFTA.

Joseph

INVESTISSEMENT :

Le Groupe COFINA bénéficie de 60 millions d'euros du DPI

Development Partners International (« DPI »), société d'investissement de premier plan axée sur l'Afrique avec 2,8 milliards de dollars d'actifs sous gestion, va investir un montant de 60 millions d'euros dans une institution financière à forte croissance, le Groupe Cofina. Cette transaction va permettre au Groupe Cofina de contribuer encore plus au développement économique en Afrique de l'Ouest et centrale, à travers l'accélération de la croissance des PME. « Nous avons désormais à nos côtés DPI, un investisseur particulièrement expérimenté et de confiance. Cette transaction nous permettra de renforcer nos fonds propres pour consolider notre positionnement et accélérer notre transformation digitale », a indiqué Jean-Luc KONAN, Fondateur et Président Directeur Général du Groupe COFINA. DPI aidera le Groupe

Cofina à renforcer sa résilience et sa durabilité en évaluant les impacts plus larges de l'entreprise et en l'amenant à s'inscrire dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. En tant qu'investisseur actif, DPI s'associera à l'équipe expérimentée de direction du Groupe Cofina pour accélérer sa stratégie qui permettra de créer un impact durable. Le Groupe Cofina a d'ores et déjà fait preuve de progrès et d'engagement significatifs dans des domaines tels que l'égalité des genres, et accompagne plus de 250 000 clients, dont 43 % sont des femmes. La société inscrit son action dans le cadre de l'initiative mondiale « Défi 2X » sur le genre, en reconnaissance de la forte proportion de femmes à des postes de leadership et de l'impact positif de ses produits sur l'autonomisation des femmes. Le Groupe Cofina, fondé en 2014 et dont le siège social est



Jean-Luc KONAN, fondateur PDG du Groupe COFINA

à Abidjan, en Côte d'Ivoire, propose des solutions pour combler le « missing-middle » le chaînon manquant entre la microfinance et le financement bancaire traditionnel dans toute l'Afrique de l'Ouest et centrale. Depuis sa création, l'entreprise a connu une croissance rapide, mettant au point de nouveaux produits et services innovants, tout en offrant aux entreprises la possibilité de se développer, avec près de 1,5 milliard d'euros de crédits injectés dans l'économie à ce jour. Le Groupe Cofina a également étendu de manière significative son champ d'action sur le continent, avec désormais une présence au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Gabon, au Mali, au

Congo, au Burkina Faso et au Togo, avec des filiales exerçant leurs activités dans chaque pays. L'entreprise est également présente en France avec sa filiale Cofina Services France, agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). L'accès au crédit des entrepreneurs est encore insuffisant dans cette zone où l'on estime que seulement 20 % des PME africaines ont accès aux prêts bancaires. Dans ce cadre, le partenariat permettra également au Groupe Cofina de lancer des produits et services nouveaux et différenciés, afin d'atteindre un plus grand nombre de clients.

PÉNURIE DE LA FARINE DE BLÉ

Le Togo cherche une alternative à la fabrication du pain à base de farine de manioc

Le manioc est l'un des produits agricoles les plus cultivés et transformés au Togo. Chaque année, sa production est estimée à plus d'un million de tonnes. C'est une culture en développement grâce à l'amélioration continue des rendements et aux moyens mis en œuvre par le gouvernement pour ne laisser aucun producteur sur le bas-côté. Depuis 2014, la production du manioc se situe entre une fourchette d'un million de tonnes. En 2018, elle était à 1 089 472 tonnes, sur une superficie de 273 679 hectares pour un rendement de 3,98 tonnes par hectare. L'année suivante, la production s'est élevée à 1 117 800 tonnes. Puis en 2020, elle est montée à 1 140 000 tonnes, soit une hausse de plus de 20 000 tonnes. L'accroissement constant de la production peut être expliqué par l'installation des unités de transformation de manioc sur le territoire. Une amidonnerie a été créée dans la région des plateaux. En mai 2021, le pays a inauguré une unité de transformation à Kamina. Pour un coût de 1,3 milliard de FCFA, elle a une capacité de production de 50 tonnes par jour, de quoi écouler rapidement les productions dans le milieu. Elle a créé de l'emploi pour près de 4 000 personnes. Il y a également l'installation de 05 unités de transformation en cours dans le Vo, plus 02 autres qui devraient bientôt voir le jour dans la préfecture des Lacs. En dehors des unités de transformation, des moyens sont mis en place pour renforcer la productivité et les rendements dans la filière. Il s'agit entre autres du Projet d'initiative présidentielle pour le développement de la filière manioc au Togo, le Projet de développement des plantes à racines et tubercules (PRT), le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP), etc. La filière



Des plants de manioc

manioc est considérée comme une filière à fort potentiel économique. D'ailleurs, elle fait partie des priorités du Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan). Un autre volet de l'amélioration significative des paramètres de production table sur le renforcement des capacités des transformateurs. Il porte sur les procédures de gestion de la qualité ainsi que des technologies de traitement du gari, de l'amidon, du tapioca, de la farine de manioc de haute qualité.

La farine de manioc dans la fabrication du pain

Depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui est l'un des pays auprès duquel la majorité des pays importent du blé, la tension dans l'approvisionnement de farine de blé avec ses conséquences sur la disponibilité du pain pousse plusieurs pays africains à utiliser des farines locales dans la production du pain, véritable produit de première nécessité. Sur le marché les prix des baguettes de pain ont flambé passant de 100 FCFA à 150 FCFA, parfois l'épaisseur normale est réduite. La première réflexion était d'anticiper, de voir le produit qu'il faut mettre en substitution par rapport au blé. Le gouvernement a pris l'initiative de travailler avec les boulangers pour faire en sorte que le pays fabrique un pain à base de

farine de manioc. A cet effet, au Togo, deux boulangeries engagées dans l'utilisation de ces farines locales et une entreprise de fabrication de farine locale ont reçu la visite le 20 mai 2022 de Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé à la tête d'une délégation gouvernementale. La société « Wesa Glory Corporation » (WGC) produit depuis 2019 dans son unité à Zanguéra, du pain, des friands, viennoiseries, petits fours et gâteaux de 70 à 100% de farines de céréales (soja, maïs, riz) ou de tubercules (manioc et igname). De son côté, la « Boulangerie Jérusalem » à Totsi met sur le marché togolais des pains au miel-soja, au sorgho, au miel, au gingembre et au chocolat. Pour sa part, « Minagro Group » spécialisée dans la production de farine locale met à la disposition des boulangeries, des farines à base de maïs, de manioc, de patate douce et de banane plantain. Ces farines locales très prisées dans la fabrication de pain sont de bonne qualité et certifiées. Il suffira au gouvernement de lancer une forte campagne de communication autour des nouveaux pains à base des farines locales afin d'amener les consommateurs à s'intéresser à ce pain bien vitaminé et nutritif (Vitamines : provitamine A, B1, B2, B3, B5, B6, C, E, K ; Minéraux et oligo-éléments : magnésium, fer, calcium, potassium, sodium, phosphore, cuivre, manganèse, zinc).

« Le manioc a une forte teneur en amidon et en fibres le rend facile à digérer. En outre, il favorise le transit intestinal et permet de soulager les problèmes d'estomac et les irritations du côlon mais également de lutter contre la constipation et la diarrhée. Autre vertu du manioc : il est rassasiant », indique Yao Etri spécialiste en nutrition. Cette chaîne de valeur pâtissière depuis les champs jusqu'à l'obtention des farines en passant par leur transformation et commercialisation crée des milliers d'emplois pour les femmes et les jeunes. Avec l'appui des autorités aux boulangers, cette nouvelle collaboration devrait permettre au Togo de réduire la dépendance à l'importation de la farine de blé et accroître la production locale de manioc dans le pays. Cet objectif nécessite une politique de production à grande échelle du manioc d'où une mobilisation des acteurs agricoles autour du projet, et d'une aide exhaustive. La feuille de route gouvernementale qui place l'agriculture au premier plan devrait relancer la filière tubercule, financer des recherches pour de nouvelles variétés du manioc. À en croire un boulanger, plusieurs mesures sont nécessaires pour réussir cette substitution. Il faudrait notamment se rassurer que les farines fabriquées localement seront disponibles en quantité suffisante pour satisfaire la demande. Dans des pays comme le Cameroun, le Niger ou encore la Côte d'Ivoire, les farines locales ont déjà été expérimentées dans la fabrication du pain. Dans le cas du Niger, par exemple, des boulangers ont expérimenté la fabrication du « pain composé » à base de blé et de farines locales (niébé, mil, sorgho). En Côte d'Ivoire, le pain composé avec 85% de farine de blé et 15% de farine de maïs ou de manioc est commercialisé. Au Cameroun également de jeunes entrepreneurs ont expérimenté la fabrication du pain à base du plantain, du manioc ou encore de la patate douce. Cependant, ces pains demeurent peu vulgarisés auprès des consommateurs.

Jojo

OTR :

CREDAF et le Forum Mondial impriment aux administrations fiscales les risques d'optimisation fiscale et d'évasion fiscale

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et le Forum Mondial organisent conjointement une formation de renforcement des capacités des directeurs d'administrations fiscales, assurée par le Centre de Rencontres et d'Etudes des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) à Lomé du 23 au 25 mai 2022. Cet atelier a un objectif noble, celui de réfléchir et d'échanger, avec l'appui des experts du Forum Mondial, sur « la mise en place et la gestion d'unités opérationnelles d'échanges de renseignements » par les Administrations fiscales, dans le but ultime d'accroître substantiellement la mobilisation des ressources intérieures des pays et de rétablir la justice et l'équité fiscales là où elles sont en péril. L'OTR a adopté une stratégie rigoureuse d'élargissement de l'assiette fiscale dont l'un des piliers est l'appréhension des risques d'optimisation

fiscale agressive et d'évasion fiscale transfrontalière qui s'accroissent avec la présence grandissante d'investisseurs internationaux et multinationaux. Malheureusement, l'un des principaux défis de l'institution dans cette lutte réside dans l'absence d'instruments juridiques lui permettant d'obtenir de certains pays les renseignements nécessaires à la conduite de ses investigations et contrôles fiscaux. « Le Togo, en adhérant au Forum mondial sur la transparence fiscale en octobre 2016, s'est donc engagé à mettre en œuvre ces deux normes de référence en matière d'échanges de renseignements. Et pour se conformer aux exigences imposées par ces normes, le Togo a entrepris des réformes pour disposer de la base juridique requise en signant, en janvier 2020, la convention multilatérale de l'OCDE concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale dont le

projet de ratification est en cours d'étude », a expliqué Atta-Kakra Essien, représentant le Commissaire général de l'OTR. Selon le rapport du groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en Afrique en 2015, commandé par les ministres de la planification et du développement économique de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union Africaine (UA), les flux financiers illicites et fraudes fiscales font perdre annuellement à l'Afrique plus de 50 milliards de dollars US et la plus récente évaluation porte ce montant à 80 milliards de dollars US. Ceci montre que dans le cadre de la mondialisation, les pays africains sont de plus en plus confrontés à l'évasion fiscale. « Cette situation empêche nos administrations de vérifier si le juste impôt est payé sur l'ensemble des opérations que peuvent mener les entreprises et les particuliers. Mais chaque ad-



La table d'honneur lors de la formation

ministration fiscale n'est compétente que sur son territoire national. Donc le mécanisme mis en place de nos jours est la coopération de transparence fiscale et l'échange des renseignements qui sont aujourd'hui déterminant dans la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale internationale. Et c'est autour de ces mécanismes que les acteurs vont échanger à Lomé », a précisé Ervice Tchouata, conseiller principal en politique fiscale du Forum Mondial/OCDE. « Au cours de cette rencontre, il sera question d'expliquer aux pays membres du CREDAF le rôle, l'organisation et le fonctionnement d'une unité d'ER et leur fournir des conseils sur les éléments à prendre en compte lors de la mise en place d'une unité d'ER performante ; Échanger les bonnes pratiques d'organisation et de fonctionnement des unités d'ER performan-

tes relevées lors des évaluations par les pairs du Forum mondial ; Comprendre le rôle central de l'unité d'ER dans la mise en œuvre des normes internationales ; Comprendre les exigences des normes internationales relatives au traitement d'une demande de renseignements dans les délais requis et en protégeant sa confidentialité etc. », a expliqué Catherine Lemesle, secrétaire général CREDAF. Ce séminaire de Lomé représente le troisième séminaire en présentiel organisé par le CREDAF suite à la crise du COVID-19, après celui de Cotonou, dédié au contrôle fiscal, en novembre 2021 et celui de Kinshasa en mars 2022 dédié au développement des partenariats. Les participants sont venus de la Côte d'Ivoire, du Niger, la Mauritanie et du Togo.

Ghislain

AFRIQUE SUBSAHARIENNE :

Les envois de fonds des migrants ont atteint 49 milliards de dollars en 2021

Les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient augmenter de 4,2 % et s'élever à 630 milliards de dollars cette année. Cette hausse fait suite à une reprise presque record de 8,6 % en 2021, selon la dernière note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement publiée le 11 mai dernier. On s'attend en 2022 à un boom de plus de 20 % des envois de fonds vers l'Ukraine, principal pays

bénéficiaire des remises migratoires en Europe et Asie centrale. Cependant les transferts d'argent vers la Russie vont probablement chuter de manière spectaculaire. « Ces baisses, combinées à la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et du pétrole, sont susceptibles d'accroître les risques d'insécurité alimentaire et d'exacerber la pauvreté dans bon nombre de ces pays. Il va falloir renforcer les programmes de protection sociale pour protéger les plus vulnérables, afin

de prémunir les populations contre la menace de l'insécurité alimentaire et de la montée de la pauvreté », indique la Banque mondiale. Selon la base de données de la Banque mondiale sur les coûts des transferts d'argent dans le monde, le tarif moyen pour l'envoi de 200 dollars était de 6 % au quatrième trimestre de 2021, soit le double de la cible fixée par les Objectifs de développement durable (ODD), à savoir 3 % mais c'est vers l'Afrique subsaharienne que les frais sont au contraire les plus

onéreux (plus de 7,8 %). Par ailleurs, les remises migratoires vers l'Afrique subsaharienne ont augmenté de 14,1 % pour atteindre 49 milliards de dollars en 2021, après une baisse de 8,1 % l'année précédente. La croissance des envois de fonds a bénéficié de la forte activité économique en Europe et aux États-Unis. « Les transferts enregistrés vers le Nigéria, le plus grand pays bénéficiaire de la région, ont augmenté de 11,2 %, en partie grâce aux politiques visant à canaliser les

envois par le biais du système bancaire. Les pays enregistrant des taux de croissance à deux chiffres sont Cabo Verde (23,3 %), la Gambie (31 %) et le Kenya (20,1 %). Les pays où le volume des remises migratoires en pourcentage du PIB est conséquent sont la Gambie (27 %), le Lesotho (23 %), les Comores (19 %) et Cabo Verde (16 %) », précise l'institution de breton Wood. En 2022, les remises migratoires devraient augmenter de 7,1 %, à la faveur de la poursuite du recours aux canaux officiels au Nigéria et de la hausse des prix des denrées alimentaires.

Raissa

Le PND a accéléré le développement au Togo

Le Plan national de développement (PND 2018-2022) a tracé le cadre stratégique pour l'atteinte des objectifs de transformation structurelle, d'une croissance forte, durable et inclusive. Il a touché chaque secteur économique du pays et toutes les couches sociales. D'un coût de 4 622 milliards de francs CFA, le PND visait un taux de croissance de 7,3% à son lancement. De 4,8 en 2018, le taux de crois-

sance a atteint 5,1% en 2019 puis 5,3% en 2021 en dépit de la crise sanitaire qui a pointé le bout du nez entretenu. De 2018 à 2020, le PND aurait permis de générer 20 000 emplois directs et indirects. Le deuxième axe du plan prévoit le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Du fait de la création de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) en 2021 pour un investissement

de 130 milliards de francs CFA, 35 000 emplois directs et indirects seront créés pour les jeunes et les femmes. Plus de 18 milliards de francs CFA ont été octroyés aux jeunes entrepreneurs grâce au Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP). De 2016 à 2021, il a créé plus de 800 000 emplois (55 000 directs et plus de 750 000 emplois saisonniers). Une vingtaine de PME/PMI et plus de 3 000

coopératives agricoles ont été appuyées. Mais encore, le Togo promeut l'entrepreneuriat féminin. Les entreprises créées par les femmes au Togo sont passées de 2 701 en 2018 à 3 426 en 2020, soit une croissance de 27% en 02 ans. Afin de consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion, le projet d'électrification rurale «Cizo» a été mis sur pied. Il vise l'électrification de 02 millions de citoyens entre 2017 et 2022. En outre, il y a le fonds d'électrification «Tinga» qui permettra à 33

000 ménages togolais d'être raccordés à l'électricité après avoir payé un montant de 1 000 francs au lieu d'un coût moyen de 100 000 francs. Au-delà de l'énergie de qualité mais de moindre coût pour tous, une attention particulière est accordée à la femme enceinte et au nouveau-né. Le programme «Wezou» lancé en août 2021 a déjà enrôlé plus de 160 000 femmes, permettant de prendre en charge 70 000 accouchements pour plus de 660 000 différentes prestations.

SECTEUR PRIVÉ :**La Chambre consulaire du Togo renforcée et dotée d'organes forts**

L'Assemblée nationale à la 8^e séance plénière de la première session ordinaire, a adopté, le 17 mai 2022, à l'unanimité des députés présents, le projet de loi relatif à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. C'est en présence de Mme Yawa Djigbodi Tségan, présidente de l'Assemblée nationale en présence de Sévon-Tépé Kodjo Adedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale et de Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République. Le vote de cette loi constitue une réforme d'envergure qui confère à la CCI-Togo, plus de modernité, de

dynamisme et d'inclusion. Elle entend faire du secteur privé, une force et un modèle de croissance économique conformément à la vision stratégique Togo 2025. La Chambre de commerce et d'industrie du Togo a été créée par la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007. Au regard des enjeux de développement et de faire d'elle une véritable interface entre les sociétés privées et les pouvoirs publics, son organisation et son fonctionnement actuels semblent inadéquats. D'où la nécessité de cette réforme. Au-delà de la revue du cadre juridique et institutionnel de la CCI-Togo en vue de la rendre conforme aux normes régionales et internationales, le nouveau texte confère

souplesse et adaptabilité à la loi relative à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Son adoption offre l'opportunité à la Chambre consulaire de mieux défendre les intérêts du secteur privé en se dotant d'organes forts. Sévon-Tépé Kodjo Adedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale a salué la disponibilité sans cesse constante de la représentation nationale à accompagner le gouvernement en vue de l'étude et de l'adoption des textes réformateurs notamment sur le plan du commerce, d'industrie et de services. « Par ce vote, vous venez de marquer une étape décisive dans le processus de renouvellement du cadre légal,



règlementaire et institutionnel de notre chambre consulaire. Le gouvernement dispose désormais d'un précieux outil de modernisation de la chambre de commerce et d'industrie du Togo. Je voudrais vous rassurer de la détermination du Gouvernement à mener à son terme ce processus qui aboutira, dans les plus brefs délais, à l'élection d'une nouvelle assemblée consulaire. Nous avons la conviction de pouvoir compter sur l'adhésion de tous les acteurs des secteurs com-

merce, industrie et service dans cette dynamique pour plus de compétitivité aux échelles nationale, régionale et internationale. Pour la présidente de l'Assemblée nationale, il s'agit pour la représentation nationale de donner au gouvernement les moyens juridiques et d'organiser le cadre institutionnel apte à assurer véritablement le rôle fondamental de promotion de la croissance. A noter que le présent projet de loi comporte six (6) articles.

Lord

FILIÈRE RIZICOLE :**A l'horizon 2030, le Togo compte investir près de 987 milliards de FCFA**

Les prochaines années promettent d'être radieuses pour la filière rizicole grâce à un arsenal d'objectifs en ligne de mire. D'ici 2030, les dirigeants envisagent une métamorphose complète du secteur à travers un plan d'actions impressionnant. Ce tableau du futur prend acte des axes de la politique nationale de croissance économique, notamment le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Les productions dans la filière du riz se situent actuellement à 160 000 tonnes par an.



Une rizière

En 2018, la production était de 145 000 tonnes. L'année qui a suivi, elle a augmenté de 2 000 tonnes, soit 147 000 tonnes. En 2020, elle a atteint 153 000 tonnes, ce qui indique une aug-

mentation de 4% par rapport à 2019. A l'horizon 2030, grâce aux moyens déjà en place, le Togo compte rehausser le niveau des productions avec par exemple un investissement de près de

987 milliards de FCFA. Les ambitions greffées à cet élan d'amélioration des conditions de vie des riziculteurs sont multiples. Le pays entend produire 817 004 tonnes du riz paddy, ce qui équivaut à 490 202 tonnes de riz blanc. Un tel niveau de production correspond à 144% du besoin projeté en 2030. Mais pas que. Le Togo voit encore plus loin en visant le traitement de 431 400 tonnes de riz paddy par les unités modernes, plus la création de 314 000 emplois. Selon le plan d'actions élaboré, la filière sera modernisée, des dispositions seront prises pour aménager 17 800 hectares pour le riz irrigué et 51 600 hectares pour le riz de bas-fonds. Pour que ces objectifs susmentionnés se concrétisent, les autorités publiques priorisent la maîtrise de l'eau,

la mécanisation de la récolte et l'introduction des variétés à haut rendement. En outre, les capacités des entreprises et organisations de producteurs vont être renforcées, la qualité du riz paddy sera aussi améliorée. En parallèle, il se fera la promotion des entreprises de mécanisation agricole et de production de semences, en plus de l'appui à la commercialisation et au suivi évaluation. Sans doute, cet ensemble de mesures augmentera les rendements de la filière rizicole, comme souhaité ou plus. Il est clair que le coût de l'investissement est à la hauteur de la visée. Les plus à y gagner sont les 03 catégories de producteurs dans la filière : les petits producteurs qui représentent 70% de la production nationale, les moyens producteurs et enfin les gros producteurs.

Raissa

FILIÈRE ANANAS:**Une opportunité pour l'emploi des jeunes au Togo**

Entre 2017 et 2019, la production d'ananas a connu une hausse de 11,6% au Togo, passant de 27 000 à 30 149 tonnes. Une hausse qui est la résultante des projets et financements de l'Etat. Si la filière est aujourd'hui prometteuse, c'est grâce à la détermination des producteurs, en couple avec les soutiens multiformes mis en place. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) porte la coopérative Espoir de Dzolo (préfecture de l'Avé). Elle exploite 32,5 hectares pour une production estimée à environ 1 200 tonnes d'ananas bio sur 18 mois, soit

une production annuelle de 800 tonnes. La coopérative a créé 760 emplois directs et indirects en fin d'année 2021, comparé à l'ensemble de la filière qui emploie plus de 3 200 personnes. En plus du Fonds évoqué plus tôt, il y a le Projet d'appui à la compétitivité de la filière ananas (Procat) qui a déjà créé 3 500 emplois. En termes de revenus, au moins 06 milliards de francs CFA par an, dont plus de 230 millions de francs pour l'Etat, sont générés par cette seule filière. De 2017 à 2019, le nombre de Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui transforment et exportent

l'ananas est passé de moins de 30 à une cinquantaine. A côté de ces chiffres, 60% de la production est exportée vers l'Europe ou la sous-région. En 2018, les exportations d'ananas ont rapporté 1,5 milliard de francs CFA au Togo, soit une hausse de 50% par rapport à 2017. Une trentaine d'entreprises recensées sur le territoire produisent plus d'un million de litres de jus d'ananas dont 200 000 litres pour le marché bio. D'octobre 2019 à juillet 2020, 700 000 emplois permanents et temporaires ont été créés par la filière soja. Sur cette période, les recettes d'exportation de soja



Un plant d'ananas

ont atteint 50 milliards de francs CFA. 160 000 tonnes de graines de soja conventionnel ont été exportées, ce qui fait 81% de la production nationale évaluée à 176 100 tonnes. Près de 40 milliards de francs CFA ont été mobilisés par les responsables pour financer les achats auprès des producteurs. Le soja et l'ananas bio togolais sont très appréciés par les consomma-

teurs. Sur le territoire, leur culture est très bénéfique. Pour l'année 2018, la filière du soja a employé 300 000 personnes de manière directe ou indirecte. En août 2019, le rendement dans la filière était estimé à 03 tonnes l'hectare. L'agriculture est généralement soutenue, les résultats le démontrent.

Jojo

BANQUE ET FINANCES :

Coris Holding et IB Bank Togo vont soutenir la feuille de route gouvernementale 2020-2025

Le Togo est devenu une place de choix des institutions bancaires et une destination privilégiée des investisseurs étrangers. Au nombre de ces établissements financiers figure Coris Bank International installée dans notre pays depuis 2015. Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu le 25 mai 2022 avec Idrissa Nassa, le président du Conseil d'administration de Coris Holding. M. Idrissa Nassa a présenté au Chef de l'Etat, la situation de Coris Bank International au Togo et lui a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne l'environnement économique favorable à l'investissement privé. « Nous avons eu l'opportunité de rencontrer le Chef de l'Etat pour lui faire le point de l'évolution de notre institution au Togo. Nous participons de façon efficace au financement de l'économie nationale.



S.E.M Faure Gnassingbé et Idrissa Nassa

Nous avons un environnement économique qui est très favorable aux investissements. Et nous accompagnons beaucoup d'investisseurs dans la mise en place de leurs projets au Togo ». Le président du Conseil d'administration de Coris Holding s'est réjoui des précieux conseils et orientations du Président de la République pour la bonne marche des activités de la banque au Togo. Coris Bank Internatio-

nal est une filiale du Groupe Coris. Elle accompagne déjà le gouvernement et le secteur privé dans la mise en œuvre des projets de développement. Quant à la BTCI devenue International Business Bank Togo, en abrégé (IB bank Togo) depuis novembre 2021, selon le Directeur général, Tahari Nabil, l'institution va orienter ses actions conformément aux projets prioritaires du gouver-

nement togolais, inscrits dans sa feuille de route 2020-2025. « Nos priorités sont d'abord l'amélioration de tout le processus de digitalisation et, bien entendu, de notre stratégie de financement et, en même temps, d'accompagner le gouvernement dans sa vision de développement de croissance et d'investissement dans tous les secteurs », a-t-il indiqué à la Cheffe du gouvernement, Victoire Tomegah-Dogbé, le 19 mai 2022 au cours d'une audience. Outre cet engagement, le groupe bancaire travaille depuis quelques semaines avec le Conseil National du Patronat (CNP-Togo) en vue de l'activation de la ligne de garantie du Fonds de solidarité africain (FSA) au profit du Togo. Mamadou Bonkoungou le magnat des BTP burkinabè doit transférer au plus tard le 30 juin 2022, les participations de sa plus grande filiale IB Burkina à IB Holding, société financière de droit togolais créée le 29 juin dernier et dédiée à la «prise de participation dans les entreprises du

secteur bancaire et financier». Mahamadou Bonkoungou s'est en outre engagé à mettre à disposition du groupe, courant 2023, 10 milliards FCFA sous forme de compte d'actionnaire bloqué pour stabiliser la santé financière du groupe. Pour atteindre les objectifs, IB Holding devrait s'ouvrir à d'autres investisseurs disposant de capacité financière nécessaire pour accompagner sa stratégie. Notons que l'IB Bank Togo, dotée d'un capital social d'amorçage de 30 milliards FCFA, a pour objet, «la prise de participation dans les entreprises du secteur bancaire notamment les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les systèmes financiers décentralisés, les compagnies financières, les entreprises de services auxiliaires et toute autre entité dont l'activité y serait rattachée.» Alors qu'à fin décembre 2019, la BTCI affichait des fonds propres négatifs (-11 milliards FCFA).

Joseph

JOURNÉE MONDIALE DE LA MÉTROLOGIE:

Le numérique, une étape à franchir

Le Togo n'a pas fait exception à la journée internationale de la métrologie célébrée chaque 20 Mai dans le monde entier. Célébrée cette année sous le thème «La métrologie à l'ère du numérique», le ministère du Commerce en collaboration avec la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) a marqué la journée par une Journée Portes Ouvertes au siège du Laboratoire National de la métrologie à Lomé. Une occasion pour présenter les

outils utilisés et expliquer un peu le sens de cette journée. Le thème de cette année va apporter beaucoup de changement au profit de tous les acteurs à savoir, les praticiens, les opérateurs économiques et à la population selon les organisateurs des JPO. La transformation numérique de la métrologie est source d'avantages pour tous car il y aura accélération des délais de commercialisation des produits et services, réduction des coûts liés aux retards générés par les

processus d'approbation. Elle va permettre aussi la digitalisation de l'ensemble des processus d'étalonnage et de délivrance de certificat, faisant gagner du temps. La métrologie permet de garantir la qualité de service dans les industries et dans les transactions. Les activités de mesures, de vérifications, d'étalonnage et tout ce qui relève de la métrologie ont une incidence fondamentale sans la vie humaine. Elles permettent de créer pour les utilisateurs aussi bien que



Vue d'ensemble lors de la journée internationale de la métrologie

pour les clients finaux, la confiance, laquelle est vitale dans les mesures de fabrications complexes faisant intervenir

plusieurs mesures dans la santé et les transactions. La métrologie est la science de la mesure et ses applications.

OMC:

De la nécessité d'aider les petites entreprises africaines à accéder au financement du commerce

La Directrice générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) Ngozi Okonjo-Iweala appelle à un financement urgent du commerce dans les pays africains, en particulier pour les petites entreprises le 23 mai. C'est dans le cadre d'un dialogue entre les entreprises et les banques, dans le but d'aider les petits commerçants à réduire les coûts de transaction liés au commerce et à mieux s'intégrer dans le commerce mondial. L'évènement créé à la demande de la Côte d'Ivoire, a réuni des



petites entreprises importatrices et exportatrices et leurs organisations représentatives en Côte d'Ivoire ainsi que des formateurs de quatre institutions internationales l'OMC, la SFI, la Banque africaine de

développement et l'Export - Banque d'importation pour l'Afrique. «Les enquêtes mondiales montrent que, alors qu'environ 30% du financement du commerce international va aux PME, les banques

rejetent environ 40% des demandes de ces entreprises. Ce taux de rejet est plus élevé que pour tout autre type d'entreprise. Selon la Banque africaine de développement, le taux de rejet des demandes de lettres de crédit a augmenté de 30 % pendant la pandémie », a déclaré la DG OMC. La pandémie avait accentué les déficits de financement du commerce en Afrique, qui, avant la pandémie, s'élevaient à environ 80 milliards de dollars par an, ce qui représente environ 20 %

du marché africain du financement du commerce. Pour l'OMC, pour que les pays réussissent sur les marchés internationaux, leurs coûts de logistique, de transport, de franchissement des frontières et de financement du commerce doivent être compétitifs. Le contrôle de ces coûts nécessite une expertise et une formation, ce qui, à terme, réduit les coûts de transaction. L'OMC veut contribuer à atteindre cet objectif.

Jojo

Economie & Développement au coeur de l'actualité économique

TOGO :

La campagne cotonnière 2021-2022 a enregistré une nouvelle chute après celle de 2020-2021

La filière cotonnière connaît des périodes difficiles malgré les réformes opérées dans le secteur par le gouvernement et en dépit d'une prise de contrôle de la filière par le groupe Singapourien Olam. Malheureusement, la campagne cotonnière 2021-2022 a enregistré une nouvelle chute après celle de 2020-2021 qui s'est soldée par une production estimée à environ 50.000 t contre une prévision de 130.000 t. L'information émane de la rencontre co-initiée par la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale

des Groupements de producteurs de Coton (FNGPC) lors du lancement de la nouvelle saison à Kara les 19 et 20 Mai 2022.

En 2020-2021, la production était de 66.000 t soit une baisse enregistrée cette année à 25%. Au cours de la campagne 2021-2022, 74.000 ha de terres cultivables ont été exploitées contre 193.000 ha annoncés au début de la saison. « Avec la petitesse du coton de la campagne dernière, il y avait la démotivation parce que le prix n'était pas attractif. Voyant le prix de cette campagne qui est passé de 254F à 300F et avec le prix des intrants



La table d'honneur

également, j'ai l'espoir que beaucoup de nos producteurs qui ont abandonné la production du coton vont revenir», a affirmé le Conseil d'Administration de la FNGPC, KOUROUFEI Koussouwè. Selon la NSCT, l'abandon de la

filière coton au profit de la culture du Soja est plus rentable d'après les producteurs. Ainsi, il a été décidé au terme des travaux d'emblaver pour la campagne 2022-2023, une superficie de 180 mille hectares pour une pro-

duction de 146 826 tonnes de coton graine sur toute l'étendue du territoire national. A cet effet, la NSCT a pris de nouvelles mesures incitatives. Il s'agit notamment, de la hausse du prix du coton graine de 1er choix à 300 FCFA le kilogramme et à 280 FCFA le kilogramme de coton graine de 2è choix ; mettra aussi au profit des producteurs du coton l'engrais vivrier à crédit. En Afrique de l'ouest, le Mali redevient depuis Mars 2022, premier producteur de coton avec un record de production de plus de 760 000 tonnes au titre de la campagne 2021-2022. Le Mali a semé une superficie record de 795 000 hectares (ha), en hausse de 630 000 hectares (382%) par rapport à la récolte de l'année dernière, a noté le département américain de l'agriculture (USDA).

Lord

CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE:

La Banque mondiale annonce 30 milliards de dollars dans les projets productifs

Le monde est confronté à une crise alimentaire sans précédent. Pour la Banque mondiale, il y a nécessité d'investir dans les projets existants ou nouveaux dans des domaines tels que l'agriculture, la nutrition, la protection sociale, l'eau et l'irrigation. Une enveloppe de 30 milliards de dollars sera accordée au cours des 15 prochains mois aux pays d'Afrique et du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, et d'Asie du Sud. Les financements s'attacheront notamment à encourager la production de

nourriture et d'engrais, à améliorer les systèmes alimentaires, à faciliter les échanges et à soutenir les ménages et les producteurs vulnérables. « Les hausses des prix alimentaires ont des effets dévastateurs sur les populations les plus pauvres et vulnérables. Pour informer et stabiliser les marchés, il est essentiel que les pays indiquent clairement et dès maintenant les futures augmentations de production en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les pays devraient déployer des efforts concertés pour accroître l'offre

d'énergie et d'engrais, aider les agriculteurs à intensifier les plantations et les rendements, et mettre fin aux mesures qui bloquent les exportations et les importations, favorisent les biocarburants au détriment des aliments ou encouragent des réactions de stockage inutiles », souligne le président du Groupe de la Banque mondiale David Malpass. La Banque mondiale a déjà à son actif plusieurs projets de gestion de crise alimentaire dans le monde notamment, lors de la crise mondiale des prix alimentaires de

2007-2008 avec GFRP, un programme qui a permis d'acheminer des fonds vers 49 pays dans le cadre de 100 projets ; le Mécanisme de réponse aux crises (CRW) de l'IDA ; le Programme mondial pour l'agriculture et la

sécurité alimentaire (GAFSP), un fonds d'intermédiation financière mis en place pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu.

Raissa

SANTÉ :

La contractualisation des hôpitaux togolais, Impacts !

Lancée en juin 2017 pour rendre saine la gestion des formations sanitaires, garantir des soins de qualité et à coût raisonnable à la population, la contractualisation prouve sa valeur, avec des résultats éclatants : augmentation du taux de fréquentation, de consultation, d'hospitalisation, du nombre d'actes effectués, les recettes. Les populations se sont davantage rapprochées des hôpitaux publics, sans aucun doute. En début du mois d'avril 2022, les résultats de l'approche contractuelle à dater de sa mise en œuvre jusqu'à fin mars 2022, ont fait l'objet de présentation par le ministre de la Santé. L'extension de la contractualisation à d'autres structures sanitaires est en cours de préparation. Comme Impacts, l'approche a été déployée dans 08 centres : le CHU Sylvanus Olympio ; le CHU Kara ; les CHR d'Atakpamé, de Sokodé et de Dapaong ; le CHP de Blitta et de Notsè et le CMS de Siou. La contractualisation a permis d'améliorer l'offre de soins à travers une augmentation du taux de fréquentation, une croissance du nombre d'actes médicaux, une meilleure disponibilité des médicaments et une plus grande prise en charge des indigents.

À Atakpamé et Blitta Tout a changé. En janvier 2020, les pouvoirs publics renseignaient que dès les premiers mois de l'opérationnalisation de la mesure dans ces localités, tout a changé dans le bon sens du terme. Les médicaments utiles ou réclamés par les divers prestataires dans chaque formation ont été rendus disponibles à plus de 95%, ce qui n'était pas le cas avant.

La bonne gestion des ressources a permis de payer régulièrement les agents contractuels. Leurs salaires mensuels se chiffraient à 18 millions au moment du bilan. L'hôpital d'Atakpamé avait 46 millions de FCFA de découvert à la banque. Cette somme a été épongée en 08 mois. Grâce aux recettes, il a pu acheter des microscopes, des brancards et la pharmacie a été réhabilitée. A Kara, en octobre 2019, sur une base consensuelle de critères, il a été défini un seuil de recettes à partir duquel un bonus est accordé aux agents. Au mois de novembre, le chiffre d'affaires de la pharmacie au CHR de Dapaong faisait 48 millions, soit plus de 1,5 million par jour dans un hôpital où on était à moins de 200 000 FCFA par jour.

Joseph

CÔTE D'IVOIRE :

La COP15 va restaurer un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici 2030

La COP15 s'est achevée le 20 mai 2022 à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec la promesse de la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030. Dans la déclaration finale publiée à l'issue de la conférence, la COP15 s'engage aussi à renforcer la résilience face à la sécheresse en identifiant l'expansion des zones arides. Ces engagements font partie d'une série de décisions prises après onze jours de travaux, ayant rassemblé quelque 7 000 participants. Outre l'engagement sur les terres dégradées dans lequel est mise en avant «l'implication des fem-

mes», la COP15 s'engage aussi à «renforcer la résilience face à la sécheresse en identifiant l'expansion des zones arides», à «combattre les tempêtes de sable et de poussière et d'autres risques de catastrophes croissantes», ou encore à «s'attaquer aux migrations forcées et aux déplacements provoqués par la désertification et la dégradation des terres». Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) (CNULCD), a souligné l'importance de la restauration des terres dégradées dans la lutte contre le dérèglement climatique. «Si on restaure les terres, on réduit

les émissions (de CO2) et on les ramène dans le sol», a-t-il dit lors d'une de la conférence de presse de clôture. Rappelons que qu'à la COP 15, la Côte d'Ivoire a obtenu 2,3 milliards de dollars pour financer "L'Initiative d'Abidjan" un programme d'investissement qui sera exécuté sur 5 ans et dont le gouvernement ivoirien ambitionne de développer une agriculture plus intensive et zéro déforestation, avec un volet de reconstitution du couvert forestier. Le thème de la Cop15 est «Terres, vie, patrimoine; d'un monde précaire vers un avenir prospère». Les délibérations qui ont eu lieu à Abidjan feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine grande réunion des Nations unies sur le climat, qui se tiendra en Égypte plus tard dans l'année.

Ghislain

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Lord Germann
70 40 16 74

Tirage
2000 Exemplaires

INVESTISSEMENT :

Des investisseurs turcs en visite à la PIA

Lancée le 06 juin 2021, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), fruit d'un partenariat Arise IIP et conçu sur le modèle PPP (Partenariat Public Privé), est un projet qui se veut mobiliser un investissement total de 130 milliards FCFA (200 millions €) et créer à terme, 35 000 emplois directs et indirects. La PIA est une Plateforme logistique multi services, mais également de production industrielle (Usine textile), et port sec pour décongestionner le Port de Lomé. Une délégation d'investisseurs turcs d'environ dix (10) personnes s'est donc rendue à la PIA le 24 mai 2022, une vi-

site qui a été sanctionnée par une séance de travail en ces investisseurs et la Direction de ladite plateforme. Cette rencontre entre les responsables de la PIA et les investisseurs turcs pour la plupart des industriels, entre autres, Adnan Ölmez, industriel de Borsan Grup, Dr. Eren Günhan Ulusoy, industriel et influenceur connu dans le domaine des matières premières, Yusuf Senocak, président du conseil d'administration (Yon Kur.Bsk) et Fimaks Plastik A.Ş., ainsi que l'analyste principal Olaitan A. Germa, représentant de Tony Blair Institute for Global Change, le responsable des investissements

Rodrigue Akue-Atsa, a été une occasion pour les visiteurs de découvrir la PIA. Les investisseurs turcs ont été très impressionnés par les réalisations de la PIA – Plateforme Industrielle d'Adétikopé et par les infrastructures développées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Considérées comme les meilleures de leur catégorie, elles constituent une référence pour l'industrie. Considérés comme des partenaires, ces turcs ont longuement apprécié les activités du port sec de PIA pour les pays de la sous-région, une occasion pour les pays enclavés notamment, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, c'est également



une opportunité pour les investisseurs dans la mesure où il va gérer des profits en efficacité logistique et, va permettre la réduction des retards dans les exportations. En collaboration avec l'ANPE, représentée au sein de l'Autorité de Coordination de la

Plateforme, la société PIA fait appel à 1000 jeunes Togolais ayant entre 18 et 30 ans. Ces jeunes suivront une formation de 6 mois, pour être ensuite intégrés dans l'industrie textile au sein de la Zone Industrielle d'Adétikopé. **Yao Yao**

ARCEP :

Le Togo, n°1 dans l'Uemoa sur le coût et le débit de la fibre

Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) à travers un communiqué, le Togo prend désormais la première place dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en matière d'offres d'internet par fibre optique à coût réduit et plus rapide. C'est ce qu'indique le 23 mai 2022, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) à travers un communiqué à la suite d'un benchmark réalisé sur les offres FTTH dans les



huit pays de l'espace. « Cette performance du Togo fait suite à la refonte tarifaire effectuée récemment par l'opérateur Canalbox (Groupe Vivendi Africa, GVA). Précisément, GVA a remplacé son offre de 10 Mbps par une autre de

50 Mbps au même prix mensuel de 15.000 FCFA. A la même période, l'ancienne offre de l'opérateur, 50 Mbps à 30.000 FCFA par mois, passe à 200 Mbps maintenant le tarif initial », indique l'ARCEP. Ces refontes tarifaires, font suite à des

dénonciations par l'Arcep des tarifs de communication électronique trop élevés dans le pays. A cet effet, l'autorité de régulation encourage, les autres opérateurs à emboîter le pas à GVA « afin de s'inscrire véritablement dans la dynamique baissière des tarifs des communications électroniques pour le développement de l'économie numérique au Togo ». Au Togo, l'élargissement et l'amélioration de la connectivité internet est l'une des priorités de l'exécutif, dans la réalisation de ces projets de développement. Mi-mars, le pays est devenu la première station sur le continent à accueillir Equiano, le nouveau câble sous-

marin de Google. L'infrastructure, qui doit favoriser la création de milliers de nouveaux emplois selon les projections, dispose d'une bande passante 20 fois supérieure à toutes celles existantes dans la région. Le gouvernement ambitionne connecté 95% des togolais d'ici 2025. Cette volonté prend ancrage dans la déclaration de Politique sectorielle du Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale, notamment dans son axe 1, i.e « Développer les infrastructures nationales et internationales » et se traduit dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. **Lord**

MARCHÉS PUBLICS AU TOGO

L'ARMP lance la campagne de sensibilisation d'éthique et de la déontologie



La table d'honneur

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a lancé une campagne de sensibilisation autour de son code d'éthique et de déontologie dans la passation des marchés publics. La campagne, qui doit se dérouler sur l'ensemble du territoire, a commencé le 23 mai 2022 à Lomé. « Les processus de passation des marchés publics entretiennent en leur sein, de gros risques liés d'abord à l'interaction qu'il y a entre les opérateurs économiques et les acteurs publics. Il y a également des risques qui sont liés à la complexité de la passation des marchés publics, et ce sont également des enjeux financiers importants. C'est pourquoi, il était très important que nous nous rencontrions pour sensibiliser tous les acteurs afin qu'ils adoptent des comportements éthiques et appliquent également la déontologie dans la passation des marchés publics », a indiqué

Aftar Touré Morou, directeur général par intérim de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). L'ARMP ambitionne renforcer ainsi le respect de l'éthique et de la déontologie dans la commande publique, auprès des opérateurs économiques et des fonctionnaires. La campagne tournera autour des thématiques telles que « les principes liés à la passation des marchés au Togo » ; les « sanctions qui sont prévues » par le code en vigueur. Cette tournée de sensibilisation intervient justement dans un contexte où la structure étend son champ de compétence, en matière de régulation des marchés publics au Togo. Au bout d'un processus actuellement enclenché, l'autorité devrait couvrir le domaine des partenariats public-privé, de plus en plus présents dans la stratégie de développement du pays.

Joseph

AFRICAN BANKER AWARDS 2022

Prof. Benedict Oramah nommé Banquier africain et Dr. Vera Songwe African Banker Icon

La 16^e édition de la cérémonie de gala des African Banker Awards s'est déroulée le 25 mai à l'hôtel Kempinski, à Accra, au Ghana. L'événement s'est déroulé sous le haut patronage de la Banque africaine de développement, en présence de plus de 300 professionnels de la banque et de la finance. L'économiste camerounaise, Mme Vera Songwe, sous-secrétaire générale des Nations unies et secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, a reçu le prix African Banker Icon pour son travail acharné à fournir aux gouvernements les outils fiscaux nécessaires pour faire face à l'impact du COVID-19. « C'était le moment de démontrer que l'Afrique est résiliente. Je suis arrivée à la table avec une compréhension du menu des solutions, car en 2008, j'étais de l'autre côté [de la table] lorsque les DTS ont été distribués aux économies européennes [pour éviter une crise financière] ... Ce sur quoi nous nous concentrons à la CEA, c'est la prospérité. Les ingrédients du succès sont là ; il y a une innovation latente; ce que nous devons faire, c'est fournir l'infrastructure douce et l'infrastructure dure ainsi que le capital humain pour atteindre le but qui est l'emploi, la prospérité et une meilleure vie pour tous », a déclaré Mme Songwe dans son



discours de remerciement. Vera Songwe est. Après avoir passé 17 ans à la Banque Mondiale, elle a dirigé en 2016 le bureau Afrique de l'Ouest et Afrique centrale de la Société financière internationale avant d'être nommée secrétaire général adjoint de l'ONU et secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) en avril 2017. Mme Songwe a obtenu sa licence en sciences économiques et politiques de l'Université du Michigan, avant de poursuivre ses études à l'Université catholique de Louvain (UCL) de laquelle elle est sortie avec un doctorat en économie mathématique du « Center for Operations Research and Econometrics », après sa maîtrise de droit et d'économie et son diplôme d'études d'approfondies en sciences économiques et politiques. Elle a été classée plusieurs fois parmi les 50 Africains les plus influents du continent. Prof. Benedict Oramah, quant à lui, est nommé Banquier africain de l'année pour

son immense travail de développement d'Afreximbank et pour avoir fait d'elle l'une des principales banques en termes de réponse au Covid-19 en fournissant les liquidités et les solutions nécessaires à l'acquisition de vaccins, ainsi que pour son rôle de premier plan dans la création des conditions indispensables pour permettre aux entreprises de profiter de l'AfCFTA. Prof. Benedict Oramah est le Président du conseil d'administration de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), dont le siège se trouve au Caire. Titulaire d'un doctorat en économie agricole de l'université d'Obafemi Awolowo au Nigeria, Benedict Okey Oramah a été manager adjoint de la recherche au sein de la Banque nigériane d'import-export (Nexim) avant de rejoindre Afreximbank en 1994. D'abord chef analyste, il occupe de nombreuses responsabilités qui lui confèrent une grande maîtrise des enjeux de développement de l'Afrique. Il préside Afreximbank depuis juin 2015.

Raissa

PUBLIREPORTAGE

— CULTURE:

Le Comité Miss Togo lance les inscriptions de la 27^e édition du concours « Miss Togo 2022 » le 20 mai prochain

Qui succédera à Mlle Adjo Jacqueline Estelle Tossou, Miss Togo 2022 ? Le processus de l'élection de sa successeuse vient d'être enclenché par le Comité Miss Togo ce 19 mai 2022 à Lomé. Ainsi, à partir du 20 mai 2022, les candidatures seront ouvertes pour être clôturées le 30 juin. S'en suivront les élections régionales dans les cinq régions du Togo (si la situation liée à la Covid-19 reste toujours favorable) et si possible un regroupement des candidates pour un casting des meilleures candidates de la grande finale du concours de beauté, Miss Togo 2023 qui aura lieu le 10 décembre 2022. « Nous encourageons beaucoup de candidatures de jeunes filles de l'intérieur pour que la miss ne soit

toujours de la capitale. La particularité de l'édition de cette année serait qu'elle serait une finale encore plus belle que celle de l'année dernière », a indiqué Gaspard BaKa, le Président du Comité Miss Togo. Abdellah TABHIRET, Directeur Général de Moov Africa Togo rassure le comité de la poursuite de son partenariat qui dure depuis 2007 dans le cadre des programmes sociétaux de la Miss. « Nous soutenons la Miss parce que cela cadre avec notre programme sociétal. On a donc mené des actions avec la Miss en aidant les femmes et en créant des activités génératrices de revenus. On va renouveler ces actions sociales. J'ai été renforcé dans mes convictions sur la partie action sociale par la volonté de notre Miss Togo. C'est également une Ambassadrice sociale sur le terrain. Elle est



admirable et à un sens de proximité avec le terrain. C'est fondamental pour nous à Moov Africa parce que nous sommes en train de valoriser la jeune fille. On soutient les jeunes, les orphelins, les jeunes filles, les écoles et les centres de santé. C'est donc important pour nous qu'on soit sur le terrain », a-t-il confié à la presse. La Miss Togo 2022, Mlle Estelle Jacqueline

Tossou, a lancé son mandat sous le thème « Covid-19, scolarisation et formation de la jeune fille en milieu rural ». « Il s'agit pour moi à travers cette thématique d'attirer l'attention de nos décideurs sur la nécessité de s'investir encore plus dans la scolarisation et formations de nos jeunes sœurs en milieux ruraux. La situation n'étant pas fameuse avec la pandémie de la Covid-

19 et la crise économique qui l'accompagne, je vous laisse imaginer la réalité dans ces milieux. A mi-chemin de mon parcours, j'ai tout d'abord fait l'état des lieux afin de mener des actions efficaces sur le terrain. Il en résulte aujourd'hui qu'il faut soutenir la scolarisation et la formation de nos sœurs en milieu rural afin d'assurer leur autonomisation », a fait savoir Jacqueline Estelle Tossou. Comme bilan à mi-parcours, la Miss a effectué un séjour en Europe (la France et la Belgique), et a soutenu l'autonomisation de la femme rurale par des dons de matériels à Ahépé dans le Yoto, à Namissi dans le Vo et à Notse dans le Haho. Les futures activités l'amèneront dans les régions Centrale, Kara et les Savanes.

Joseph

— CAMPAGNE DE REBOISEMENT AU TOGO

21 millions plants ciblés en 2022

La COP15 s'est achevée le 20 mai 2022 à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec la promesse de la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030. Dans la déclaration finale publiée à l'issue de la conférence, la COP15 s'engage aussi à renforcer la résilience face à la sécheresse en identifiant l'expansion des zones arides. Au Togo, la journée nationale de l'arbre tend à changer de paradigme et devient la campagne nationale de reboisement mais les ambitions ne changent pas presque pour le gouvernement. Reboiser 1 milliard d'arbres d'ici 2030. La campagne de reboisement 2022 est lancée le 27 mai 2022 et pour cible 21 millions plants pour toute la période. « Nous projetons 23 millions de plants, nous les auront parce qu'il y a déjà 13



millions et au fur et à mesure que la campagne continue, nous allons obtenir la totalité et plus », a déclaré le ministre chargé de l'Environnement Foli-Bazi. Pour la campagne 2021, au plan national, le ministère a enregistré des millions plants mis en terre et le nombre de ceux qui ont survécu, est de 3.333.000 plants. La journée du 1er juin 2021 a enregistré plus de 500.000 plants mis en terre et le cap cette année, est de planter le 1er juin 2022, 1 million de plants sur toute l'étendue du territoire

national. A cet effet, le gouvernement à travers le ministre M. Foli-Bazi a exhorté les sociétés, la société civile, la population à acheter les plants pour motiver les pépiniéristes à produire davantage et à vivre de ce travail. « Pour planter 100 millions d'arbres par an, il faut mobiliser 40 milliards de F CFA, soit 400 F CFA par arbre, de l'achat, à l'entretien en passant par le suivi », a expliqué M. Foli-Bazi. « La question de reboisement est une question de première importance et la

stratégie adoptée désormais par le gouvernement qui s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 est de porter le couvert forestier jusqu'à 25%. La volonté du gouvernement est de faire en sorte que cette campagne ne soit pas seulement institutionnelle mais d'arriver à une campagne qui soit l'affaire de tous. Il faut inscrire progressivement dans nos manières, la mise en terre des plants, l'entretien et le suivi. C'est pourquoi la stratégie a basculé de la journée de 1er juin à une campagne de reboisement qui démarre le mercredi prochain et devra se poursuivre toute l'année. Le reboisement peut projeter la population vers le développement des emplois verts et comme la question de chômage n'est pas complètement réglée dans le pays, c'est un levier qu'il faut véritablement exploiter pour

avancer », a laissé entendre le ministre de la Communication, parole du gouvernement, Prof Akodah Ayéwouadan. Au Togo, l'inventaire forestier effectué en 2016 a relevé une régression de la surface forestière d'environ 5 679 hectares par an contre un taux annuel de reboisement de 2000 hectares par an. En d'autres termes, 5 518 500 arbres disparaissent par an. A cette allure, d'ici 10 ans, notre pays sera dépourvu de tout son potentiel forestier. Au vu de tout cela, chaque citoyen est invité à préserver l'écosystème en mettant en terre un plant et l'entretenir de façon régulière jusqu'à maturité. Pour préserver son couvert végétal, le Togo a initié depuis 1977, la journée nationale de l'arbre observée chaque 1er juin.

Joseph